

Travail en hauteur, port du harnais - Formation



Intra

OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Acquérir les connaissances théorique et pratique nécessaires pour effectuer des Travaux en Hauteur en sécurité

Compétences visées

- Connaître les mesures de prévention et de protection
- Savoir identifier les risques liés aux travaux en hauteur
- Savoir organiser ses tâches en sécurité
- Connaître les équipements de travail en hauteur
- Être capable de choisir les matériels adéquats
- Savoir travailler en hauteur en sécurité
- Savoir travailler en hauteur en sécurité sur un site non

PUBLIC

Toutes personnes exposées à des travaux en hauteur (> 3 m) et utilisant des harnais de sécurité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation

Votre référent handicap au 01.56.88.29.71

MODALITÉS

Durée : 7 heures.

Nombre de participants de 6 à 8 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 12 mois (recommandé).

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Aptitude médicale du stagiaire à effectuer des travaux en hauteur
Être âgé d'au moins 18 ans (sauf dérogation)

Textes officiels

Art. R. 4323-69 du Code du Travail

R. 430 et R. 431 de la CNAMTS



Programme détaillé

1- PARTIE THÉORIQUE

- Définition des travaux en hauteur
- Réglementation nationale et européenne
- Responsabilités civiles et pénales
- Calcul théorique d'une chute et statistiques
- Les accidents et les causes d'accidents
- Les équipements de Protection individuelle - E.PI.
- Les équipements de Protection collective - E.P.C.
- Les moyens d'accès - échelles, Pemp, échafaudages
- Les caractéristiques des moyens de protection
- La maintenance des EPI - l'entretien et le stockage

2- PARTIE PRATIQUE

- Présentation du matériel de sécurité
- Réglage des harnais de sécurité
- Noeuds et différentes utilisations
- Points fixes et points d'ancrage
- Sécurisation des échelles mobiles
- Exercices pratiques de progression et cheminement en hauteur
- Mise en situation sur le site spécifique de l'entreprise

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Plateforme pédagogique d'évolution en hauteur, harnais contrôlés à jour et accessoires et ligne de vie.

Modalités d'évaluations

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Attestation de formation adressée au signataire de la convention.

Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet www.cepim.fr